Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 056-215601030-20260321-DELIB2026240311-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de LANTILLAC

Département du MORBIHAN

Arrondissement de PONTIVY

Commune de LANTILLAC

SEANCE DU 21 MARS 2026

Date de la convocation : 16.03.2026

Date d'affichage : 16.03.2026

L'an 2026, le 21 mars à 10 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de M. Michel BERTHO, Maire.

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal	11
En exercice :	11
Votants :	11

Présents : BERTHO Michel, BESNARD Sébastien, BLANCHARD Vanessa, JICQUEL Rachel, LAUNAY Yannick, PIGNEUL Dominique, PRIGENT Amélie, ROBINO Nicolas, ROHEL Marina.

Excusés : ALLAIN Killian (pouvoir à R. JICQUEL), GILBERT Gwénaël

A été nommé(e) secrétaire : Mme Rachel JICQUEL

Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0

DELIB 2026-24-03-11 Syndicat Eau du Morbihan
Désignation de deux représentants

M. le Maire expose :

La commune est membre du syndicat mixte de coopération intercommunale « Eau du Morbihan ». Elle y est représentée par deux délégués titulaires.

Suite au renouvellement intégral des conseils municipaux, Monsieur le Maire propose au Conseil de procéder à l'élection de ces deux délégués titulaires pour siéger au sein de cette instance.

Deux candidats se font connaître : M. Michel BERTHO et M. Gwénaël GILBERT.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

Sont désignés représentants titulaires au sein du Syndicat Eau du Morbihan :

- M. Michel BERTHO
- M. Gwénaël GILBERT.

Le Maire,

M. BERTHO

M. Bertho

Mairie de LANTILLAC 56 (Morbihan)